



ASSOCIATION COLMARIENNE DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME
Siège Social : Maison des Associations - 6 Rte d'Ingersheim - 68000 COLMAR

Affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
Reconnue d'Utilité Publique

FICHE D'INSCRIPTION STAGE

Tél. : 06.28.40.76.52
Site Internet : www.acss-colmar.net
Courriel : info@acss-colmar.net

Année 2008-2009

NOM : Prénom :

Né le : à :

Situation de famille :
Scolarité ou Profession :

Adresse : N° Rue Bât : Etage :
Code Postal : VILLE :

TELEPHONE : Portable :
Email :

Coller
Ici
1 PHOTO
d'Identité
récente

Réservé ACSS
Licence N°

STAGE DEMANDE : B.N.S.S.A N°Ordre d'arrivée :

Dates : Du 2 au 6 mars 2009 et du 20 au 24 avril 2009 à Colmar
Date limite d'inscription : 16 février 2009 (20 candidats maximum)
Accueil : Maison des Associations- 6 Rte d'Ingersheim -68000 Colmar
Bât C Entrée 1 -Salle 2.2 au 2^{ème} Etage.
Accès parking par la Rue Henri Wilhem, prendre parking « Manu »
Entraînements physiques : Piscine du Stade Nautique – COLMAR-

Joindre les photocopies :
PSE 1
Certificat médical d'aptitude
Frais pédagogiques : 429 Euros
Frais examen : 31 Euros
TOTAL : 460 Euros

Les frais pédagogiques sont payables à l'inscription par chèque, encaissé après le début de stage

IMPORTANT :

En cas d'annulation du stage par l'association pour insuffisance de candidats ou pour toutes autres raisons indépendantes de sa volonté, **le stagiaire sera avisé et les frais remboursés intégralement.**
Pour tous stages pris en charge par un organisme ou une association, une **convention devra être établie au moins 15 jours avant le début du stage accompagnée du règlement. Le stagiaire devra joindre un chèque de caution du montant du stage** dans l'attente du règlement par l'organisme ou l'association.

- Je prends bonne note qu'en cas d'abandon, quelle que soit la raison, il ne serait fait aucun remboursement des sommes versées.
- Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et y souscrire ainsi que des conditions de modifications éventuelles.
- Ci-joint chèque N°.....de la somme de :

Fait à Colmar le :

Signature (Lu et approuvé)

Fiche d'Inscription et règlement à envoyer à :
ACSS- Maison des Associations 6 Rte d'Ingersheim - 68000 Colmar